

**DÉLIBÉRATION PRÉSENTÉE EN CONSEIL SYNDICAL
DU 21 JANVIER 2026**

Envoyé en préfecture le 23/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le

ID : 062-256203001-20260121-DEL2026_003-DE

SLOW

TITRE : ECONOMIE - CALAIS PROMOTION : ADHESION 2026

Rapporteur : Monsieur Bernard DELALIN, Président du SyMPaC

Le SyMPaC intervient dans le domaine du développement économique et de l'accompagnement des entreprises locales. Ses missions se voient confortées depuis la labellisation du programme LEADER, dont la stratégie du Calaisis s'appuie essentiellement sur le soutien à l'économie présente en particulier le développement des petites entreprises locales.

Calais Promotion, agence de Développement Economique du Calaisis, fait partie des acteurs principaux qui interviennent sur le champ du développement économique.

Régulièrement, Calais Promotion organise des réunions avec ses partenaires auxquelles participe le SyMPaC pour faire le point sur les différents projets économiques du territoire.

Il semble donc important de poursuivre ce partenariat et notamment la participation à ces rencontres.

Cette participation implique une cotisation du SyMPaC à Calais Promotion en tant qu'organisme associé à hauteur de **450 €**.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Syndical :

- de valider l'adhésion du SyMPaC à Calais Promotion pour l'année 2026 ;
 - d'engager la dépense de **450 € TTC**
-

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

- son envoi en Sous-préfecture le : 23 janvier 2026
- sa réception en Sous-Préfecture le : 26 janvier 2026
- son envoi à l'affichage le : 27 janvier 2026

Le Président du SyMPaC
Bernard DELALIN

Signé électroniquement par :
Bernard Delalin
Date de signature : 27/01/2026
Qualité : Président du

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président,
Bernard DELALIN

Signé électroniquement par : Bernard Delalin
Date de signature : 23/01/2026
Qualité : Président du SYMPAC

COMITE SYNDICAL DU 21 JANVIER 2026

Le vingt et un janvier de l'an deux mille vingt-six, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le douze janvier deux mille vingt-six s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN, Président du SyMPaC.

Etaient présents :

Mmes Patricia BASSET, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Guy BEGUE, Bernard DELALIN, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Guillaume LOEULLIEUX, Philippe MIGNONET, Pascal PESTRE, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Yves ENGRAND, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr PESTRE), Michèle DUCLOY (pouvoir Mme HEUX), Claudia ROBERT, MM. Guy ALLEMAND, Fabrice BALLART, Pierre CARON, Julien CORDENOS, Daniel DIWUY (pouvoir Mr DELALIN), Laurent LENOIR, Hugo MARCOTTE RUFFIN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Olivier MAJEWICZ, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Gabriel BERLY (pouvoir Mr VASSEUR), Eric BUY (pouvoir Mme CHARPENTIER), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIÈRE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

M. Thierry GUILBERT (**Communauté de Communes Pays d'Opale**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, M. Charles COUSIN (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).

Secrétaire de séance : Monsieur Guillaume LOEULLIEUX